



Services périscolaires du Theil de Bretagne

(Garderie et Restaurant scolaire)

Fiche d'inscription et de renseignements

Année scolaire 2023-2024

Important : Remplir une fiche par enfant.
A retourner à la mairie du Theil de Bretagne **avant l'utilisation des services.**

Enfant scolarisé : à l'Ecole Publique à l'Ecole Privée
Nom, prénom : Sexe : M F
Date de naissance : Classe fréquentée en 2023-2024 :
Date d'utilisation des services en cas d'inscription en cours d'année scolaire :

Responsable 1 : (*rayez les mentions inutiles*) **père, mère, tuteur, assistant familial**
Nom, prénom :
Adresse :
Numéro de téléphone : N° téléphone travail :
Adresse mail :

Responsable 2 : (*rayez les mentions inutiles*) **père, mère, tuteur, assistant familial**
Nom, prénom :
Adresse :
Numéro de téléphone : N° téléphone travail :
Adresse mail :

Facturation : si nécessaire, merci de préciser la personne à facturer (nom, prénom et adresse) :
.....

Dans le cadre d'une étude sur l'évolution tarifaire, pouvez-vous cocher la case correspondant au quotient familial (QF) du foyer, s'il vous plaît ? L'analyse sera anonymisée. Merci de votre participation.
 QF < 450 € 451-660 € 661-879 € 880-1209 € 1210-1429 € QF > 1430 €

Personnes (*) autorisées à venir chercher l'enfant, autres que les responsables légaux (une pièce d'identité devra être présentée). Nom, prénom, numéro de téléphone, précisez le lien avec l'enfant (tante, grand-père, voisin...)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

(* En cas de changement en cours d'année, veuillez fournir une attestation avec les nouvelles identités.)

DROIT A L'IMAGE

Nous soussignés, M., Mme
 Autorisons la diffusion d'images de notre enfant pour les publications de la commune (bulletin communal, site internet, réseaux sociaux).
 N'autorisons pas les agents à photographier et diffuser toute photo de notre enfant.

QUESTIONNAIRE MEDICAL

- Poids : Taille :
- Allergies (joindre le justificatif du médecin) :
- Alimentaires non oui → Précisez :
- Médicamenteuses non oui → Précisez :
- Autres (plantes, pollen...) non oui → Précisez :
- Médicaments :
- Dans tous les cas de traitement médical, tout médicament prescrit à un enfant doit faire l'objet d'une copie d'ordonnance remise au personnel qui appliquera ce traitement.
- Recommandations utiles des parents : (Port de lunettes, appareils dentaires ou auditifs...)
-
- Médecin traitant :
- Nom, prénom : N° téléphone :
- Adresse :
-
- En cas de problème (fièvre, vomissement...), s'il est impossible de vous joindre, nom, prénom et téléphone de la personne (*) à prévenir :
-
-
-
- En cas d'urgence, s'il est impossible de vous joindre dans un délai raisonnable, vous autorisez le personnel à décider l'entrée de votre enfant :
- à l'hôpital de (nom, adresse).....
- à la clinique de (nom, adresse)

Nous attirons votre attention sur le fait que dans les cas urgents, les pompiers ou le SAMU transporteront automatiquement le blessé ou le malade au centre hospitalier le plus proche.

Attention : sans réponse de votre part à ce questionnaire, le personnel communal sera tenu d'appliquer les dispositions de la loi relative à l'assistance de personne en danger.

PAIEMENT PAR PRELEVEMENT

Si vous avez déjà opté pour le prélèvement automatique l'an passé, ce fonctionnement se poursuit. En revanche, si vous souhaitez la mise en place du règlement de vos factures par prélèvement automatique, cocher ici . Nous vous adresserons un mail avec les indications nécessaires pour le mettre en place.

Nous soussignés, M., Mmedéclarons exacts les renseignements portés sur cette fiche et nous nous engageons à les réactualiser si nécessaire. Nous reconnaissons avoir pris connaissance des informations liées aux services de garderie et du restaurant scolaire du Theil de Bretagne (document « Informations pratiques » joint au dossier d'inscription).

Fait à Le

Signature des parents ou du représentant légal :

La fiche de renseignements relative à l'inscription de votre enfant aux services périscolaires proposés par la commune est un traitement de données personnelles dont le maire est responsable de traitement. Les informations personnelles collectées nous permettent d'assurer la gestion de l'ensemble des services en matière périscolaires (inscription, suivi et facturation, mise à jour des données). Il s'agit d'un contrat. Les données sont communiquées aux agents du service administratif, aux agents des services de garderie et de restauration scolaire de la commune et aux agents de la trésorerie. La fiche d'inscription sera conservée 5 ans puis détruite. Les éléments de facturation sont conservés 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Le Theil de Bretagne, 2 Place de l'Eglise, 35240 LE THEIL DE BRETAGNE ou mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dgd@cdg35.fr. En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.